

fendre sa domination dans les pays qui lui avaient été laissés en héritage par ses ancêtres. C'était un changement profond, mais ce changement n'amena nullement les conséquences que l'on eût pu désirer pour la politique intérieure en Autriche. Bien au contraire, il a fortifié les anciennes tendances de la famille à l'absolutisme et à la centralisation. Ainsi la situation extérieure de l'Autriche s'est modifiée, mais la politique intérieure est restée la même.

La seule chose qui liait les pays autrichiens l'un à l'autre était l'absolutisme gouvernemental. Le pouvoir des Etats en Bohême était presque nul. Tout était mûr pour la centralisation. L'Europe tout entière ne fournissait à Marie-Thérèse que des exemples des Etats absolus et fortement centralisés. Et dans l'état où se trouvait la Bohême à cette époque, les mesures centralistes, prises plus tard par Marie-Thérèse et par Joseph II, ont été aussi très logiques et de plus naturelles. Aussi tout s'est-il passé sans protestation, presque insensiblement, au milieu de l'indifférence générale. Cependant il faut remarquer que les mesures centralistes de Marie-Thérèse, les tentatives de Joseph II de germaniser la Monarchie étaient dépourvues d'une hostilité particulière contre le peuple tchèque, contre la Bohême. Le règne de Marie-Thérèse et toutes ses entreprises pour fortifier et défendre sa succession, surtout les soucis de réformes profondes de Joseph II, étaient animés des meilleures intentions. Marie-Thérèse n'a fait que terminer ce qu'avaient préparé les Habsbourg dans leurs lettres précédentes contre les Etats tchèques, elle n'a fait que réaliser ce à quoi la lente évolution du cons-